

ROUBAIX

REDACTION : 30, Rue Pavée, 141. G-51
DEPOT GENERAL : 13, Rue du Quesnel

La hausse du prix de la vie

LES SYNDICATS OUVRIERS DEMANDENT UNE AUGMENTATION DES SALAIRES. — LES PATRONS REPOUSSENT CETTE DEMANDE.

Nous ne pouvons résumer la répercussion de la hausse du prix de la vie sur le monde ouvrier, en faisant prévoir une prochaine intervention des syndicats.

L'évaluation du prix de la vie et de la détermination des salaires ont été des questions extrêmement délicates et la hausse des prix et autres marchandises de consommation courante devait entraîner une revendication générale de hausse des salaires.

Les syndicats ont demandé à ce sujet, ont réuni leurs commissions et ont eu des entretiens avec les autres syndicats de la région. Réunies à La Fosse-aux-Chênes, les commissions des syndicats de Roubaix, Tourcoing, Lanoy et Mouscron ont décidé d'intervenir en commun. C'est ce qui a déterminé l'envoi de la lettre qui voici, adressée au secrétaire du Consortium :

Monsieur le Secrétaire,

La hausse du prix de la vie augmentant sans cesse, nous de plus en plus pénible la situation déjà très difficile des travailleurs. Depuis plusieurs mois, les prix des denrées de première nécessité subissent des hausses formidables. Des hausses de plus en plus élevées, comme le blé, le sucre, etc. Les loyers des maisons ouvrières subissent également des augmentations considérables. Devant cette situation, les ouvriers de Roubaix nous ont mandatés pour demander à leurs patrons une augmentation générale des salaires.

Les Commissions administratives des syndicats ouvriers de Roubaix, Tourcoing, Lanoy, Mouscron et environs nous ont chargés de faire connaître cette demande à Messieurs les Industriels du Consortium textile de Roubaix, Tourcoing et environs, les priant de vouloir bien faire part que nous leur sollicitons une entrevue avec les représentants du Consortium dans un délai assez rapproché, pour examiner avec eux l'opportunité d'un règlement des salaires ouvriers.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, veuillez recevoir, etc.

Pour le syndicat textile de Tourcoing, Henri LEFEBVRE. Pour le syndicat textile de Mouscron, J. CASTELAIN. Pour le syndicat textile de Roubaix, H. LEFEBVRE. Pour le syndicat textile de Lanoy, Théodore DUBUS.

Les deux autres grands syndicats du boulevard de Belfort (C. G. T.) ont également intervenu auprès des industriels de Roubaix. Le syndicat de la métallurgie en accord avec les syndicats similaires de Tourcoing et de Lanoy, a demandé une entrevue aux syndicats industriels pour que la situation soit examinée en commun.

Le syndicat du bâtiment désirait une entrevue régionale, à laquelle auraient participé les syndicats patrons et ouvriers de Lille, Roubaix, Tourcoing et environs. Le président du syndicat régional des Entrepreneurs lui a fait savoir que son groupement se montrait défavorable à ce mode de discussion.

Les délégués ouvriers du bâtiment se réuniront jeudi pour examiner la situation.

D'autre part, la Commission intersyndicale de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing, nous adresse, à ce sujet, le communiqué suivant que nous insérons à titre documentaire.

La Commission intersyndicale de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing s'est réunie le 27 février 1933 pour examiner les demandes d'augmentation de salaires qui lui ont été transmises par les syndicats ouvriers.

La Commission intersyndicale rappelle que les salaires de l'industrie textile, à Roubaix-Tourcoing, ont été établis en octobre 1929. Ils n'ont plus été basés sur la situation économique actuelle du coût de la vie pendant l'année 1932.

Si depuis le début de 1933 une certaine hausse a été constatée, le coût de la vie est encore plus élevé qu'en novembre 1932.

La Commission intersyndicale estime donc, que si le coût de la vie, si la situation économique ne s'améliore pas, la situation économique est légitimement une hausse des salaires. A titre documentaire, la Commission intersyndicale de la France vient de publier les nombres-indices comparatifs entre le quatrième trimestre 1931 et le quatrième trimestre de 1932. Ces nombres-indices sont les suivants :

Quatrième trimestre 1931. — Roubaix, 3.967 ; Tourcoing, 3.909.

Quatrième trimestre 1932. — Roubaix, 3.350 ; Tourcoing, 2.931.

LA REPONSE DES OUVRIERS

Les syndicats ouvriers de la C. G. T. ont répondu favorablement à leur demande d'entrevue au sujet des salaires.

Ils ont tenu d'accord avec l'opinion personnelle : les maintiendront, considérablement de plus, ce que les patrons sont obligés de reconnaître dans une lettre mais en outre, contrairement aux dires des industriels, le coût actuel de la vie est plus élevé qu'en octobre 1932.

Les syndicats ouvriers maintiennent leur demande d'augmentation de salaires et renouvellent aujourd'hui leur demande d'entrevue.

Les bureaux des syndicats textiles de Roubaix, Tourcoing, Lanoy.

Une signification à son de trompe à Lille

Un de nos compatriotes poursuivi par son nomme a été l'objet d'une signification à son de trompe. Ce cérémonial archaïque avait attiré de nombreux curieux, mais il est question de le supprimer au grand désespoir des instrumentistes auxquels des assistants amusés ne manquent jamais d'offrir un Dubonnet qui donne de l'appétit pour deux.

COLLISION ENTRE AUTO ET TRAM

Un accident, qui n'a d'ailleurs causé que des dégâts matériels, s'est produit lundi soir, place de la Gare. M. Emile Toulemond, président de la Chambre de commerce, pilotait son auto, rue de la Gare, lorsque, arrivé sur la place, il remarqua une femme qui traversait la chaussée en courant pour gagner le trottoir.

Pour éviter un accident, M. Toulemond freina et vira court. La voiture vint ainsi à se placer en travers de la voie du tramway, au moment où le car E arrivait. Le choc n'a heureusement causé que des dégâts matériels.

BRUYANT ARRESTATION

Lundi soir, vers 17 heures 30, un grand rassemblement se forma Grand-Place, pour voir passer un homme qui se débattait aux mains de quatre agents en vociférant. Celui-ci est un nommé Alphonse Verschore, sujet belge, 29 ans, demeurant rue de la Paix, 66. Il a été conduit à Lille sous la double inculpation d'ivresse et de rébellion à agents.

LA FREQUENTATION SCOLAIRE

Dimanche matin, à 9 heures 30, la commission scolaire s'est réunie à l'Hôtel de Ville, pour entendre les explications des pères de famille convoqués au sujet du peu d'assiduité en classe ou de la non-régularité scolaire de leurs enfants.

A l'audience du tribunal de simple police du 22 février courant, un père de famille a été condamné à 5 fr. d'amende pour non-régularité scolaire de son enfant.

A l'issue de la réunion, la commission scolaire a décidé de traduire devant M. le Juge de paix les pères de famille convoqués, ainsi que ceux qui ne se sont pas présentés, ainsi que ceux qui mettent de la mauvaise volonté à envoyer leurs enfants en classe.

FAMILLES NOMBREUSES

des Quartiers St Elisabeth, de la Fraternité, du Pile et des Trois-Ponts.

Le Comité informe tous les membres qui sont à jour de leurs cotisations à la date du 24 février, qu'ils sont invités à assister à l'assemblée générale de l'Association et à la tombola gratuite qui sera tirée aujourd'hui mercredi 22 courant à 19 heures, au Club de Tilleul, chez M. Riol Velghe, 282, rue du Tilleul.

Un contrôle rigoureux sera exercé à l'entrée de la salle. Seules les familles ayant la carte ou le reçu 1933 y auront accès.

LA FETE TRAVESTIE DE L'AMICALE TERNAUX

La grande fête travestie organisée par les Amicales filles et garçons des écoles du Moulin, Con-Francais, Châtelet, Pile, Sainie Elisabeth, Saint Vincent, Ternaux, Delzenne et Chanzy, qui a eu lieu samedi soir, fut un véritable triomphe.

Les travestis aussi nombreux que variés avaient rivalisé de goût pour offrir aux spectateurs un régal des plus attrayants ; nombre d'entr'eux furent de réels prodiges et nous citerons au hasard de la plume une exquise japonaise avec un mexicain, couple d'Indoues, princes charmants et superbes, un gentil groupe de papillons, sans oublier toutefois l'entrée des Frères Salvatores qui, avec leur « auto-factice », déchaînèrent l'hilarité générale.

Félicitations nous lui convient M. Richard Lefevre, qui fut la véritable cheville ouvrière de cette fête de famille.

RETRAITES OUVRIERES

Tous les assurés nés en février doivent échanger leur carte annuelle à la mairie, avant le 10 mars. Les retardataires nés dans les mois précédents, doivent obligatoirement remplir cette formalité le plus tôt possible. Faute de s'y conformer chaque année, les intéressés perdent leurs droits aux allocations prévues par la loi lors de la liquidation de leur pension ou en cas de décès.

L'EXPOSITION DU COMMERCE DE LA FOSSE-AUX-CHENES ET DU CUL-DE-FOUR.

L'exposition des commerçants des quartiers des rues du Collège, de la Fosse-aux-Chênes et de Tourcoing aura lieu dimanche prochain, 4 mars, et les jours suivants.

CONCERT CATRICE

La cinquième soirée chantante organisée par le comité Louie Catrice aura lieu dimanche prochain, à 6 heures du soir, chez Kiebler Sory, adjoint au maire, rue de l'Épée, 113.

Comme d'habitude, chacun y apportera sa gaieté, ses chansons et tous seront les bienvenus.

FANFARE « L'UNION MUSICALE »

Au siège chez Jean Delmure, rue de Flandre, 62, mercredi 22 courant, à 19 h. 30 répétition des morceaux à exécuter au combat de boxe le dimanche 4 mars. Présence indispensable.

COURS D'INFIRMIERES

Le prochain cours aura lieu aujourd'hui, mercredi, à 19 h. 30, 42, rue d'Alsace.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Roger Saegeart, boulevard de Strasbourg. — Théophile Ghesquière, boulevard de Belfort, 84. — Edouard Duyck, rue Degré, 156. — Simone Van Haele, rue d'Alma, 378. — Marcel Dorge, rue Jules Guesde, 16.

PUBLICATIONS. — Georges Gansemann, magasinier et Marie Dhaens, puigrière. — Thérèse Godeaux, aide-ménagère et Max Verhaeghe, solgneuse. — Théophile Moreau, employé et Louise Lechêne, confectionneuse. — Auguste Verriest, journaliste et Henriette Mouch, journaliste. — Emile Miché, tourneur en fer et Simone Gillie, tisserande. — Ernest Cattéux, garçon boucher et Jeanne Deloux, couturière.

MARIAGES. — Pollet, 79 ans, rue Pierre de Roubaix, 189. — Adille Lhomard, 70 ans. — Alphonse Delastre, 52 ans, rue d'Alsace, 61. — Philomène Delmoite, épouse Foelix, 61 ans, place de la Gare, 15. — Victor Belmère, 47 ans, rue du Trocadéro, 27.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone G-95

LE RETOUR D'UN BRAVE

Vendredi 2 mars, à 14 heures 30 très précises, le corps de Dannaels Henri, soldat au 4e R. A., sera transporté solennellement dans la salle des Hospices, rue de Tournai, transformée en chambre funéraire, d'où il sera dirigé ultérieurement sur un cimetière de la ville. Réunion des délégués officiels et des groupements d'Anciens Militaires invités par l'administration municipale, à 14 h. 15, gare des voyageurs.

Les habitants de Tourcoing auront à cœur de venir rendre hommage à la mémoire de leur compatriote, mort glorieusement pour la France.

UN INDESIRABLE

Les gendarmes de Mouscron ont reçu de leurs collègues de Mouscron et conduit au parquet, le sieur Roux Pierre, âgé de 25 ans, originaire de Blois, sortant de la prison de Forest, lequel est réclamé par le parquet de Cherbourg, pour vol qualifié.

COMBATTANTS DU GROUPE DES PIATS

La commission du groupe des Anciens Combattants des Piats rappelle à ses membres adhérents que la réunion mensuelle aura lieu jeudi, 23 mars, à 19 heures 45, au siège du groupe, 150, rue Wincocquesel. Questions très importantes. Comme d'habitude, cette réunion se terminera par une brillante tombola, qui sera tirée entre tous les membres présents.

CLASSEMENT DES CHEVAUX, ETC.

Il ne sera pas procédé au classement des chevaux, juments, mules et ânes, à Tourcoing, en 1933. En conséquence, les intéressés n'auront pas à présenter leurs animaux à la commission de classement. Néanmoins, comme les registres de recensement de chevaux et de mules, à l'usage des propriétaires de chevaux et voitures sont tenus à faire la déclaration au fur et à mesure des changements survenus.

CONSEILS DE PRUD'HOMMES

Révisés des listes d'électeurs.

Par arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 21 février, il sera procédé, du 21 au 27 avril, dans chaque commune intéressée, par les soins du Maire, siéant d'un électeur patron, d'un électeur ouvrier et s'il y a lieu d'un électeur employé désignés par le Conseil municipal, à la révision des listes des électeurs aux Conseils de Prud'hommes.

Les intéressés sont invités à se présenter au secrétaire de la Mairie, à l'effet de vérifier ou provoquer toute inscription ou radiation sur les listes.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

A la hauteur de chez M. DuVillier-Motte, rue du Tilleul, 68, une ratichouze, Dujardin, Marie, 51 ans, de Marbais, 11, à Mouscron, a été cognée la tête contre le bureau

de la burette et se bousillant ; plaie de la région frontale ; Zepos 30 jours.

Chez MM. Fijpères (Hautours, rue du Touquet, 70, charcutier, Poulbot Julien, 46 ans, rue du Berquier, 38, à Neuville-en-Ferrain, s'est, par suite d'un écoulement d'un luyas de chaudière, fait des brûlures étendues aux chevilles, au bas des jambes et à des dos pieds ; repos 20 jours.

A la hauteur de Mme veuve Vandenberghe-Desurmet, 31, rue Sainte-Barbe, une solgneuse, Dumortier Julia, 1er enr. rue de la Croix-Bois, 83, en enlevant une baryte, a en le toit pris par un pelgne d'éclairage ; plaie par ratissage de la face dorsale du médus droit. Incapacité de travail de 30 jours.

OFFICE DEPARTEMENTAL DES PUPILES DE LA NATION

Le délai d'inscription à la Préfecture pour l'examen des pupilles aux bourses d'enseignement secondaire est fixé au 31 mars et non au 28 février, comme il avait été précédemment.

THEATRE MUNICIPAL

Jeudi 1er mars, à 8 heures, soirée de gala avec le concours de Mme L. Rolland et de M. G. Dinand, de l'Opéra-Comique : « Le Châlet », opéra-comique, d'Adam ; « Les Scènes Alsaciennes », suite d'orchestre, de J. Massenet ; « Les Amoureux de Castille », opéra-comique, musique de Henri Marchal.

Dimanche, 4 mars, matinée de gala, à 3 heures, avec le concours de Mme Varnier, de l'Opéra, et de Mlle Rogues, de l'Opéra-Comique : « Mignon », opéra-comique de A. Thomas.

Vous avez de jolies manchettes, Monsieur...

Ce n'est pas qu'il s'agit de chemises d'une manière exagérée, mais à un endroit surtout, le bord des manchettes, la saleté semblait s'accumuler et faisait une ligne révoltante.

Avec son gros savon en barre et sa brosse, elle frottait tant qu'elle pouvait, mais sans pouvoir l'enlever. Son seul résultat était, qu'après trois ou quatre lavages, les manchettes étaient complètement abîmées.

Maintenant, nulle ligne noire ne compromet la fraîcheur de ses chemises.

Une moussé de RINSO a ôté cette saleté fil du tissu, enlevant doucement la saleté sans user le linge.

En effet, RINSO est si pur et si bien composé qu'en trempant les objets sales dans sa mousse tiède, ils deviennent de suite propres et sans que le tissu soit abîmé.

Vous pouvez les femmes intelligentes utiliser RINSO au lieu du savon en barre pour la lessive familiale. 9647

ETAT CIVIL

Naissances. — Irène Van Eckle, rue Ba Pétrole, 96. — Jean Marecaux, rue du général Bonaparte, 60. — Jean Bintein, rue de l'Épine, 2.

Publications. — Arthur Ricard, directeur commercial, à Roubaix, et Barthe Leman, s. p. r. rue Filson, 108. — Emile Grayson, employé de banque, à Tourcoing, et Yvonne Semay, tailleur, à Mouscron. — Robert Desmet, menuisier, à Mouscron, et Madeline Toulemond, charcutière, rue de Valenciennes, à Mouscron. — Louis Lohier, rue La Fontaine, 30, et Martine Chiot, charcutière, à Roubaix.

MOUVAUX

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Demain, à 14 h. 30, consultation des nourrissons, à l'Hospice, rue de l'Hospice.

REUNION DE COMMISSION.

Réunion de la Commission municipale des finances, ce soir, à 19 h. 30, bureau du secrétaire de la mairie.

NEUILLE-EN-FERRAIN

ENQUETE. — Un arrêté préfectoral en date du 10 février 1933, ordonne l'ouverture d'une enquête sur le projet de décrets relatifs aux cahiers des charges de concessions communales d'avant-guerre de distribution publique d'énergie électrique (haute tension) pour tous usages autres que l'éclairage public et privé.

Les pièces du projet resteront déposées pendant 15 jours, du 25 février au 11 mars 1933, à la Mairie, afin que chacun puisse en prendre connaissance et non plus par le service ouvert pendant le même délai pour recevoir les observations qui seraient faites sur le projet.

SERVICE VICINAL.

Le tableau des chemins vicinaux entretenus à l'état deabilité au jour janvier 1933 est affiché à la porte de la Mairie.

RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES

L'échange des cartes annuelles des assurés est en cours de liquidation. Les intéressés en possession de la Poste Les assurés nés en février sont donc priés d'échanger leur carte à la Mairie dans les premiers jours de mars.

ACCIDENTS DE TRAVAIL.

Les titulaires de retraites ouvrières et paysannes doivent se présenter à la Mairie avant le 1er mars prochain pour signer leur certificat de vie.

ETAT-CIVIL.

Naissance. — Paula Libert, rue de Tourcoing, 155.

HALLUIN

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Les commerçants et industriels soumis à la taxe sur le chiffre d'affaires ont dû déclarer au bureau de la mairie le montant de leurs opérations du mois de février courant et le paiement de l'impôt correspondant aura lieu aux dates et heures indiquées au Café 30 à la Mairie, place de l'Église, jeudi et vendredi 2 et 3 mars, de 8 à 11 h. 30 pour les commerçants et industriels ; mardi 6 et mercredi 7 mars, pour les débitants de boissons.

TOUFLERS

ENQUETE. — Conformément à l'arrêté de M. le Préfet du Nord en date du 10 février 1933, les pères d'avenant définitifs aux cahiers des charges de concession d'Etat de distribution publique d'énergie électrique (haute tension) pour tous usages autres que l'éclairage public et privé (Société concessionnaire d'énergie électrique du Nord de la France) sont déposés au secrétariat de la mairie où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Le registre destiné à recevoir les déclarations et les observations est ouvert jusqu'au 11 mars 1933 inclus.

CONSULTATION DE NOURRISSONS.

Jeudi 1er mars, à 3 heures, école des filles, tombola gratuite.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

Les vieillards qui n'ont pas retiré leur bon de charbon sont invités à le faire au plus tôt.

ETAT-CIVIL.

Naissance. — Albert Colin, rue de Leers, 6.

Publication. — Georges Tanque, journaliste, et Marie Lesecq, a. p. à Toufflers.

WASQUEHAL

Trouvé mort dans un fossé.

Mardi matin, Mme Georges Duponchelle, caféière au Nouveau Boulevard, à proximité du Gauguier, se rendait dans la cour de son habitation, lorsqu'elle aperçut dans le fossé bordant le nouveau boulevard, le corps inerte d'un individu. Il s'agissait de M. Lucien Guibert, 47 ans, retraité militaire, conseiller municipal de Wasquehal, demeurant 50, rue de Lille.

M. Guibert vivait séparé de sa femme depuis quelque temps et se livrait assez fréquemment à la boisson. Dans la matinée de lundi, il s'était rendu au parquet de Lille pour une demande d'assistance judi-

cière faite par sa femme afin d'obtenir le divorce ; il était revenu à Wasquehal dans le courant de l'après-midi, non sans avoir fait plusieurs stations dans divers cafés ; dans le courant de la nuit de lundi à mardi vers 3 heures du matin, il a réveillé les époux Duponchelle pour leur demander un asile pour la nuit. M. Duponchelle n'ayant pas jugé à propos de loger M. Guibert, ce dernier a dû, sans nul doute, se mettre en devoir de contourner le café Duponchelle afin d'aller dormir dans la cour de l'établissement. Pour cela, il dut enjamber un fossé, mais n'y ayant pas réussi, il glissa et tomba dans ce fossé, où on ne le retrouva que mardi vers 9 heures du matin.

M. le Jockey Butin ne put que constater le décès, dû à une congestion.

Le corps de M. Guibert a ensuite été conduit à son domicile.

UNE OUVRIERE SE BRISE LA JAMBE.

A l'usine H. de Croix-Warrier, Marché Hubeau, 29 ans, rue Sadi-Carnot, 29, à Wasquehal, conduisant un charvalet roulant, lorsque, par suite d'un faux mouvement, elle fit tomber sur sa jambe gauche un rouleau de tissu, ce qui lui fit fracturer la jambe gauche. M. le docteur Butin lui a prescrit un repos de deux mois.

RETOUR DU FRONT. — Vendredi prochain arrivera à la Gare de Croix-Warrier, le soldat Emile Fleureau, du 168e R. I., mort pour la France des suites de ses blessures, le 10 février 1918, au cours de la bataille de Verdun, dont la famille habite rue de Fiers, au lieu dit dimanche prochain, à 9 heures.

RETRAITES OUVRIERES. — A partir du mois de mars, les cartes annuelles de retraites ouvrières recommenceront à être distribuées par les soins de la Mairie. En conséquence, les assurés nés en février pourront se présenter à la Mairie, le jeudi à partir du 10 mars, pour procéder à l'échange de leur carte annuelle.

AUX JEUNES GENS DU 2e CONTINGENT.

La Commission de la Société Municipale de gymnastique « L'Espérance » informe les jeunes gens des cours de préparation militaire des jeunes gens du 2e contingent auront lieu au siège, rue Ferrer, tous les mardis, à 7 h. 45. Les jeunes gens désireux de participer à ces cours sont priés de se faire inscrire au siège de la société.

LYS-LEZ-LANNOY

LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires de février aura lieu le jeudi 22 mars, de 8 h. 30 à 11 h. du matin, au débit de tabac Delfosse, rue du Bois ; le même jour, de 2 à 4 h. 30 du soir, au débit de tabac Lohier, rue du Bois ; le vendredi 23 mars, de 8 h. 30 à 11 h. du matin, au débit de tabac Courouble, rue de Leers ; et le samedi 24 mars, de 8 h. 30 à 10 h. 30 du matin, à la mairie de Lys.

MOUVAUX

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Demain, à 14 h. 30, consultation des nourrissons, à l'Hospice, rue de l'Hospice.

REUNION DE COMMISSION.

Réunion de la Commission municipale des finances, ce soir, à 19 h. 30, bureau du secrétaire de la mairie.

NEUILLE-EN-FERRAIN

ENQUETE. — Un arrêté préfectoral en date du 10 février 1933, ordonne l'ouverture d'une enquête sur le projet de décrets relatifs aux cahiers des charges de concessions communales d'avant-guerre de distribution publique d'énergie électrique (haute tension) pour tous usages autres que l'éclairage public et privé.

Les pièces du projet resteront déposées pendant 15 jours, du 25 février au 11 mars 1933, à la Mairie, afin que chacun puisse en prendre connaissance et non plus par le service ouvert pendant le même délai pour recevoir les observations qui seraient faites sur le projet.

SERVICE VICINAL.

Le tableau des chemins vicinaux entretenus à l'état deabilité au jour janvier 1933 est affiché à la porte de la Mairie.

RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES

L'échange des cartes annuelles des assurés est en cours de liquidation. Les intéressés en possession de la Poste Les assurés nés en février sont donc priés d'échanger leur carte à la Mairie dans les premiers jours de mars.

ACCIDENTS DE TRAVAIL.

Les titulaires de retraites ouvrières et paysannes doivent se présenter à la Mairie avant le 1er mars prochain pour signer leur certificat de vie.

ETAT-CIVIL.

Naissance. — Paula Libert, rue de Tourcoing, 155.

HALLUIN

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Les commerçants et industriels soumis à la taxe sur le chiffre d'affaires ont dû déclarer au bureau de la mairie le montant de leurs opérations du mois de février courant et le paiement de l'impôt correspondant aura lieu aux dates et heures indiquées au Café 30 à la Mairie, place de l'Église, jeudi et vendredi 2 et 3 mars, de 8 à 11 h. 30 pour les commerçants et industriels ; mardi 6 et mercredi 7 mars, pour les débitants de boissons.

TOUFLERS

ENQUETE. — Conformément à l'arrêté de M. le Préfet du Nord en date du 10 février 1933, les pères d'avenant définitifs aux cahiers des charges de concession d'Etat de distribution publique d'énergie électrique (haute tension) pour tous usages autres que l'éclairage public et privé (Société concessionnaire d'énergie électrique du Nord de la France) sont déposés au secrétariat de la mairie où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Le registre destiné à recevoir les déclarations et les observations est ouvert jusqu'au 11 mars 1933 inclus.

CONSULTATION DE NOURRISSONS.

Jeudi 1er mars, à 3 heures, école des filles, tombola gratuite.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

Les vieillards qui n'ont pas retiré leur bon de charbon sont invités à le faire au plus tôt.

ETAT-CIVIL.

Naissance. — Albert Colin, rue de Leers, 6.

Publication. — Georges Tanque, journaliste, et Marie Lesecq, a. p. à Toufflers.

WASQUEHAL

Trouvé mort dans un fossé.

Mardi matin, Mme Georges Duponchelle, caféière au Nouveau Boulevard, à proximité du Gauguier, se rendait dans la cour de son habitation, lorsqu'elle aperçut dans le fossé bordant le nouveau boulevard, le corps inerte d'un individu. Il s'agissait de M. Lucien Guibert, 47 ans, retraité militaire, conseiller municipal de Wasquehal, demeurant 50, rue de Lille.

M. Guibert vivait séparé de sa femme depuis quelque temps et se livrait assez fréquemment à la boisson. Dans la matinée de lundi, il s'était rendu au parquet de Lille pour une demande d'assistance judi-

LILLE

LE COIN DES ACCIDENTS

SOUS LA ROUE D'UNE VOITURE

Le jeune Victor Durand, 13 ans, demeurant rue de Brigade, 1, porteur de pain au service de la Boulangerie l'Indépendante, voulut hier, vers 14 heures, rue de Tournai, monter à la marche dans sa voiture. Ayant mal calculé son élan, il tomba et l'une des roues du véhicule lui passa sur la jambe gauche.

Après avoir reçu les soins d'un docteur, le petit blessé, qui porte des contusions et une plaie au genou, a été reconduit à son domicile.

ATTENDEZ L'ARRRET

Un tramway A passant à sa portée, rue Nationale, M. Désiré Lessaffre, 52 ans, voutur et prendra place sans attendre l'arrêt du véhicule. Ce faisant, il manqua le pied et fit une chute sur la chaussée. Heureusement M. Lessaffre en fut quitte pour de légères contusions aux jambes.

LA MORT VIENT ITE

Un octogénaire, M. Pierre Caillot, 81 ans demeurant à Lille, 22, rue d'Esquermes passait lundi matin, vers 10 heures, rue Auber, lorsqu'il s'affaissa subitement sur le trottoir.

Des assistants transportèrent le vieillard dans une maison voisine où il succomba aussitôt. Un Jockey requis en toute hâte, ne put que constater le décès, attribué à une embolie au cœur. Le corps du défunt a été reconduit à son domicile.

AU PARQUET

L'ACCIDENT DE CHEMIN DE FER DE LEZENNES

M. le juge d'instruction Blanchard, chargé de cette affaire, s'est rendu à l'hôpital Saint-Jacques, à Lille, pour interroger le conducteur de train Destrebecq, blessé dans les circonstances que nous avons relatées.

Bien que l'état de la victime du tamponnement se soit fort amélioré, on ne compte pas que M. Destrebecq soit complètement rétabli avant deux mois.

La déposition du conducteur de train n'a, à notre connaissance, apporté aucun fait nouveau à l'instruction.

LE TAMPONNEMENT DU MONGY

M. Blanchard, accompagné notamment de son greffier, s'est transporté lundi, sur les lieux de l'accident, qui se produisit samedi après-midi, entre deux cars Mongy, au boulevard Lille-Tourcoing.

Un plan de l'endroit a été soigneusement relevé, puis photographié. On s'explique mal que le waltman de la voiture motrice qui tamponna le convoi, ayant stoppé, ne put approuver à temps ce dernier. Il a bien une courbe à cet emplacement, mais aucune construction n'arrête la vue.

Des photos des voitures accidentées ont également été prises.

COLOMBOPHILIE

A WAITRELOS

Les amateurs colombophiles ci-après sont autorisés à ouvrir un colombier de pigeons-voyageurs : MM. Marcel Lestienne, rue de Mongy, 20 ; Jules Leclercq, rue Pierre Caillaux, 59 ; Hector Volekaert, rue de la Batterie, 140.

LA VIE OUVRIERE

Union Départementale des Syndicats ouvriers du Nord
19, rue de la Vignette, Lille